



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 septembre 2023 tenue à 17 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTON, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Jean-François Hecq est absent.

2023-09-525

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

2023-09-526

FIN D'EMPLOI – PERSONNE SALARIÉE CADRE

ATTENDU la recommandation du directeur général, monsieur André Lapointe et de la directrice au Service des ressources humaines de la Ville de Boisbriand, madame Karoline Cyr, en regard d'une fin d'emploi à être imposée à une personne salariée cadre dont tous les membres du conseil municipal connaissent l'identité et qu'il ne convient pas de nommer aux fins de la présente résolution vu son caractère public;

ATTENDU que cette personne ne possède pas les aptitudes et qualités nécessaires pour répondre adéquatement aux exigences du poste;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De mettre fin à l'emploi d'une personne salariée cadre de la Ville de Boisbriand, dont tous les membres du conseil municipal connaissent l'identité et qu'il ne convient pas de nommer aux fins de la présente résolution vu son caractère public.

De mandater monsieur André Lapointe et madame Karoline Cyr d'aviser la personne salariée cadre visée par la présente résolution, de la décision, en

décrivant sommairement les motifs ayant mené à la fin d'emploi et en lui procurant une copie conforme de la présente résolution.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

2023-09-527

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De lever la séance à 17 h 35.

Adoptée